HAL
open science

Tentative de représentation de quelques modaux de l'anglais

Eric Gilbert

To cite this version:

Eric Gilbert. Tentative de représentation de quelques modaux de l'anglais. Revue Belge de Philologie et d'Histoire – Belgisch Tijdschrift voor Filologie en Geschiedenis, 2003, Langues et littératures modernes - Moderne taal en litterkunde, tome 81 (fasc. 3), pp.771-789. 10.3406/rbph.2003.4755 . hal-02152995

HAL Id: hal-02152995

https://normandie-univ.hal.science/hal-02152995v1

Submitted on 11 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Tentative de représentation de quelques modaux de l'anglais

Eric Gilbert
Université de Caen - CRISCO

Introduction

Le présent article ne traitera pas de l'intégralité des expressions possibles de la modalité en anglais. Il laissera de côté les adverbes et autres périphrases modales pour se concentrer plus particulièrement sur le système privilégié des auxiliaires modaux primaires, *may, must, can, will* et *shall*. Il ne dressera pas non plus un inventaire détaillé des différentes valeurs des termes de ce système, qui ont déjà été maintes fois décrites, mais les prendra simplement comme prétexte à une réflexion sur les conditions de représentation métalinguistique des phénomènes d'ordre modal.

Très souvent les analyses proposées mettent en place un système de catégorisation directement fondé sur les paraphrases applicables aux différentes valeurs des modaux. C'est la démarche qui est adoptée par J. Coates quand elle écrit, par exemple, à propos de *(root) must* :

> « *Despite this range of meaning, a basic meaning can be identified which is common throughout; roughly 'it is necessary for …'* » (1983 : 32)

ou par F. R. Palmer, lorsqu'il affirme, à propos de *may* cette fois-ci :

> « *Epistemic possibility is indicated by MAY, and the paraphrase in terms of 'possible that' is an accurate one.* » (1979 : 42)

Ces deux approches, même si elles sont acceptables sur un plan strictement descriptif, restent cependant quelque peu circulaires, dans la mesure où elles ne disent rien sur ce que, d'un point de vue langagier, recouvrent des expressions comme *it is necessary for* ou *possible that*. On ne fait que repousser le problème en remplaçant un mot par un autre mot, qui appartient lui aussi de plein droit à la langue, sans prendre la peine d'expliciter ce que représente ce deuxième mot sur lequel se fonde pourtant la catégorisation. Et on aboutit à des constatations comme la suivante, qui illustre assez bien les inconvénients de ce genre d'approche :

« *The position with necessity is more difficult and complex. To begin with, […], a paraphrase in terms of 'It is necessary that …' is not really accurate; a better paraphrase would be 'The only possible conclusion is that …'. Alternatively, we could paraphrase wholly in terms of possibility with double negation – 'It is not possible that…not…'.* » (1979 : 43)

On voit comment le mot *necessary* véhicule certaines représentations qui n'apparaissent pas compatibles avec celles que recouvre *must* dans ce genre d'interprétation, mais cela n'empêche néanmoins pas F. R. Palmer de conserver l'étiquette de *necessity* pour cataloguer cette valeur du modal.

A ces approches polysémiques, qui supposent en définitive l'existence de noyaux de sens irréductibles correspondant à chacune des paraphrases, même s'il est admis que les recouvrements ne sont pas exclus, on peut opposer celles, monosémiques, qui s'articulent autour de l'idée d'un « *basic meaning* » ou d'un « *core meaning* ». Parmi celles-ci, il semble qu'on puisse distinguer au moins deux grandes tendances.

La première est celle qui consiste à considérer qu'il existe un sens de base, prototypique, qui serait déformé ou enrichi par le contexte et donnerait ainsi naissance aux différentes valeurs du modal considéré. C'est par exemple cette position qui sous-tend très explicitement le concept de *basic meaning* chez M. E. Ehrman :

« *Practically all the modals also have what I am calling OVERTONES. These are subsidiary meanings which are derived from the basic meaning but which add something of their own. No overtone is present in all the occurrences of a modal, since in that case it would be a basic meaning, and all overtones are probably conditioned by unidentifiable elements of context.* » (1966 : 46)

L'autre position consiste à avancer que l'on a un sens plus abstrait, qui ne va pas être nuancé, mais plutôt informé par le contexte, et qui va ainsi aboutir aux différentes valeurs du modal. C'est, par exemple, le point de vue de M. R. Perkins (1982) qui propose la formule suivante pour *can* :

K(*C* does not preclude that *e* occur).

Dans cette approche, c'est la façon dont vont être instanciées les variables *K* (*natural laws* / *social laws* / *rational principles*) et *C* (*empirical circumstances* / *deontic source* / *evidence*), dont elles vont être renseignées par le contexte, qui va déterminer l'interprétation du modal. Perkins en conclut que :

« *By postulating such an invariant core meaning for CAN which can interact with one or more of three different systems of laws according to its context of use, it is possible to show that many of the problems connected with giving an adequate semantic definition of CAN (such as its alleged polysemy and semantic indeterminacy) may be plausibly regarded as contextual […]* » (1982 : 253)

Mais, quelle que soit la position adoptée par les tenants d'une analyse monosémique, on constate malheureusement que l'environnement contextuel, qui est pourtant dit jouer un rôle essentiel, n'est pas véritablement pris en compte, parce que « non-identifiable », ou, lorsqu'il l'est, est ramené à des considérations exclusivement extralinguistiques, dont on ne sait trop ni comment ni pourquoi elles entrent en jeu et en quoi elles favorisent l'apparition de telle interprétation plutôt que telle autre. Contrairement aux linguistes « polysémiques », qui cherchent généralement à justifier leur catégorisation en définissant les caractéristiques syntaxiques propres à chaque noyau de sens, les environnements strictement linguistiques ne sont en effet jamais véritablement pris en considération par les linguistes « monosémiques ».

L'analyse qui va être proposée ici s'apparente dans une certaine mesure aux approches monosémiques du deuxième type, chaque modal étant appréhendé au travers d'une forme schématique, d'une opération invariante, qui, en fonction des termes contextuels sur lesquels elle porte, va aboutir à différents résultats sémantiques, correspondant aux différentes paraphrases. Mais elle s'apparente également aux approches polysémiques dans sa volonté d'essayer de prendre en compte explicitement les éléments du contexte linguistique, non pour asseoir une catégorisation, mais en tant qu'arguments du calcul fondé sur la forme schématique caractéristique de chaque modal. Cet article s'inscrit en effet dans le cadre de la Théorie des Opérations Enonciatives, élaborée par A. Culioli, et c'est donc un modèle de la construction du sens qui va être ébauché dans les pages qui suivent, même s'il se restreint dans le cas présent au seul domaine de la modalité.

Nous partirons du principe que tout énoncé peut être traité comme correspondant à une occurrence d'une notion complexe, résultant elle-même de la combinaison de plusieurs notions. Pour fixer les idées avec un exemple simple, un énoncé comme *my neighbour has sold his house* représente une occurrence de la notion complexe <*/neighbour/-/house/-/sell/*>, qui correspond elle-même à la combinaison de trois notions, équivalant chacune à « un système complexe de représentation structurant des propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » (Culioli, 1999 : 100). Cette notion complexe n'est à ce stade qu'une représentation mentale, un simple contenu de sens, qui ne pourra être appréhendée qu'au travers de ses

occurrences. Nous poserons que toute occurrence d'une notion se caractérise par une double délimitation, une délimitation quantitative qui a trait à son existence dans une situation donnée, à son ancrage spatio-temporel, et une délimitation qualitative, qui a trait à sa nature, à sa propriété d'être une occurrence de la notion /N/. Ces deux délimitations seront respectivement notées Qnt et Qlt. Pour prendre un exemple simple, un énoncé comme *it's snowing* construit une occurrence qui est délimitée quantitativement (quelque chose se passe, est le cas) et qualitativement (ce quelque chose est de la neige). On a là, on le voit, des concepts qui sont proches du jugement d'existence et du jugement d'attribution des logiciens, concepts que l'on retrouve également sous une autre forme dans le domaine de la psychanalyse :

> « La fonction de jugement a essentiellement deux décisions à prendre. Elle doit attribuer ou retirer, verbalement, une propriété à une chose, et elle doit d'une représentation attester ou contester l'existence dans la réalité. » (S. Freud, 1925)
> « La sensation nous indique, par exemple, si l'espace dans lequel nous nous trouvons est vide ou s'il y figure quelque objet, si celui-ci est à l'état de repos ou s'il se meut. […] Une deuxième fonction nous dit, après que la sensation a constaté la présence d'un objet dans l'espace où nous sommes, *ce qu'est cet objet*. » (C. G. Jung, 1943 (1958) : 85)

Ce principe d'une double délimitation de l'occurrence peut être utilisé pour représenter des phénomènes d'ordres divers, dans des domaines aussi variés, tels que l'aspect verbal, ou la détermination nominale par exemple. De même, dans le domaine modal, on peut poser que tout énoncé suppose par essence une modalité, c'est-à-dire une certaine forme de prise en charge par un énonciateur, qui établit un certain type de relation entre les deux délimitations d'une l'occurrence. L'assertion simple pourra ainsi être figurée comme établissant une relation totalement stabilisée entre les deux délimitations, aussi bien du point de vue quantitatif (cette occurrence est le cas) que qualitatif (c'est une occurrence de /N/). On pourra, de manière analogue, caractériser chaque modal au travers d'une relation particulière entre ces deux délimitations. Nous proposerons le paradigme suivant, pour les cinq modaux qui nous intéressent :

May : (Qlt) (Qnt)
Must : Qlt (Qnt)
Can : $(\text{Qnt})_{\text{K}}$ Qlt
Will : (Qlt-Qnt)

Shall : (Qnt-Qlt)

Dans chaque formule, l'ordre est pertinent (soit la délimitation qualitative est première, soit la délimitation quantitative est première) et les parenthèses indiquent une absence de stabilisation de la ou des délimitations qu'elles encadrent.

I *May* et *must*

Prenons tout d'abord le cas de *may*, en commençant par son interprétation dite « épistémique », c'est-à-dire lorsque ce modal est paraphrasable par *perhaps* ou *it is possible that*… Il marque alors une forme de jugement de l'énonciateur sur l'existence de l'occurrence considérée, et donc sur sa délimitation quantitative. Ce jugement fait nécessairement entrer en jeu la représentation que se fait l'énonciateur de l'occurrence en question, les « propriétés physico-culturelles d'ordre cognitif » qu'il lui associe. Seules ces propriétés peuvent en effet lui permettre d'évaluer les chances d'existence de l'occurrence dans la situation considérée, comme par exemple dans le passage suivant :

*(1) Perhaps he was not so strong as you suppose. I should think he **may** have had some secret trouble.*

C'est ce qu'est censée représenter la formule proposée : on part de la représentation que l'on a de l'occurrence (Qlt) pour se prononcer sur son existence (Qnt). On a donc une forme de *possibilité a priori*, au sens Leibnizien du terme. Ceci se traduit d'ailleurs par le fait que les procès de type état, ou porteurs des marques aspectuelles *have –en* ou *be –ing*, qui, de par leur caractère statif, ont une affinité avec les qualités, vont quasi systématiquement entraîner ce genre d'interprétation. Quant aux parenthèses autour de Qnt et de Qlt, elles indiquent que l'occurrence est instable aussi bien du point de vue quantitatif (absence et existence sont envisageables) que qualitatif (il peut s'agir d'une occurrence de telle notion ou de telle autre notion) :

*(2) According to an Easter Island legend, some 1,500 years ago a Polynesian chief named Hotu Matu'a ("The Great Parent") sailed here in a double canoe from an unknown Polynesian island with his wife and extended family. He **may** have been a great navigator, looking for new lands for his people to inhabit, or he **may** have been fleeing a land rife with warfare. Early Polynesian settlers had many motivations for seeking new islands across perilous oceans.*

Pour mieux comprendre la pertinence de la représentation, on peut effectuer une comparaison avec *must*. Dans son interprétation épistémique, tout en nous cantonnant dans le domaine du non-certain, *must* marque un degré de certitude beaucoup plus élevé que *may* et est paraphrasable par *it is highly probable that…* ou *certainly*, *surely*, etc. C'est ce genre de paraphrases qui lui serait applicable dans l'énoncé suivant :

(3) "You say that she ***must*** *have come back this way?"*
"Yes, sir; there is no other."

Comme pour *may*, et pour les mêmes raisons, on peut considérer que l'on se base sur la délimitation qualitative de l'occurrence, sur les propriétés qui lui sont associées, pour se prononcer sur sa délimitation quantitative, sur son existence dans la situation donnée. Qlt est donc premier dans le schéma. Mais, dans ce cas, cette délimitation est totalement stabilisée, et n'est donc pas entourée de parenthèses : *must* suppose en effet l'élimination de l'altérité qualitative, ainsi que le montre l'énoncé proposé (*there is no other*), de même que les gloses généralement utilisées par les linguistes pour cette valeur du modal *the only possible conclusion is that…*, *that is necessarily the case – no other explanation is possible*, *given the evidence, there can be no other conclusion*, etc.[1] La délimitation quantitative demeure elle cependant instable, l'énonciateur n'étant pas en mesure d'asserter que l'occurrence est effectivement le cas dans la situation considérée.

Ces deux représentations suffisent à rendre compte des deux principales variations de valeur de *may* et de *must*. La première est illustrée par les énoncés suivants :

(4) Lead in paint ***can*** *enter the body through the skin, or children* ***may*** *swallow lead paint that peels from walls. Lead vapors also* ***may*** *be inhaled.*
(5) As Mrs. Murgatroyd's mum used to say: "Like a rose ***must*** *bloom and a pig* ***must*** *squeal, a cow* ***must*** *moo and a thingy*[2] ***must*** *steal. It simply* ***must****."*

---

[1] Comme l'écrivait Piaget : « … les possibles constituent la source des ouvertures et la nécessité est celle des fermetures » (1983 : 172)

[2] *But the old housekeeper, Mrs. Murgatroyd, warns her against wishing for a monster in this house. Exactly one hundred years ago* ***the Christmas Thingy*** *visited this very house and stole away with a load of Christmas presents.*

Dans ces deux exemples, *may* et *must* ne se satisfont plus de leur valeur épistémique, mais d'une valeur dont l'existence n'a pas souvent été relevées par les linguistes, du moins en ce qui concerne *may*. On mentionnera toutefois J. Coates (1983), qui parle de *Root May* et de *Root Must*, ainsi que F.R. Palmer (1979), qui utilise les dénominations de *Dynamic Must* et de *Dynamic May*. Les explications que Coates et Palmer donnent à l'apparition de cette valeur sont essentiellement d'ordre stylistique, notamment pour *may*, qui est traité comme une variante plus recherchée de *can*, les deux modaux étant quasiment équivalents dans cette interprétation, ainsi qu'en témoignent les occurrences de *can* en (5) et en (6) :

> *(6) Children* ***can*** *swallow lead or breathe lead contaminated dust if they play in dust or dirt and then put their fingers or toys in their mouths, or if they eat without washing their hands first.*

Il est vrai, en tout cas pour *may*, qu'il s'agit d'une valeur qui se trouve essentiellement dans les textes écrits de type discours théorique, cette appellation étant à prendre dans un sens très large. Mais, au-delà du type de discours, la constante de cette interprétation des deux modaux est surtout qu'elle se rencontre systématiquement dans un environnement générique, quelles que soient les marques syntaxiques de cette généricité, comme dans les trois exemples cités (*children, a rose, etc.*).

Le propre du générique est de mettre en avant la délimitation qualitative en faisant passer à l'arrière plan la délimitation quantitative. Dans de tels énoncés, on ne se prononce pas en effet sur l'existence de l'occurrence considérée dans une situation particulière, mais par rapport à l'ensemble des situations possibles et imaginables : ce qui est énoncé n'est pas valide au seul moment d'énonciation, mais à tout moment d'énonciation, et n'est pas susceptible d'être pris en charge par le seul sujet énonciateur, mais par tout énonciateur possible et imaginable. L'aspect existentiel passant à l'arrière plan, on tombe alors dans le domaine de la propriété, qui, puisque l'on se situe parallèlement au niveau des représentations trans-individuelles, devient propriété de l'objet considéré.

Bien entendu, cette propriété n'est pas la même dans les deux cas. Avec *may*, on a en effet le schéma $[(\text{Qlt})\ (\text{Qnt})]_K$. On conserve fondamentalement la même représentation, si ce n'est que les crochets et le K en indice indiquent qu'elle doit s'interpréter au niveau de la classe des situations. Autrement dit, on a une instabilité à la fois qualitative et quantitative sur la classe des situations. Il en résulte que la propriété construite par *may* dans ce genre de contexte apparaît par essence contingente. Elle n'est pas obligatoirement partagée par l'ensemble des occurrences, et ne conditionne donc pas l'appartenance à la classe

(délimitation Qlt instable), et, même lorsqu'elle est présente, elle ne se traduit pas forcément par une manifestation existentielle (délimitation Qnt instable). Certains énoncés, tels le suivant, illustrent très bien cette particularité :

> *(7) The conventionalist judge we just imagined, who worries whether deciding against Mrs. McLoughlin would be efficient in virtue of the precedents that mothers* ***may*** *recover from emotional injury sustained at the scene, has no need to look for any larger underlying principle "embedded" in these precedents or to defend one controversial view about the content of these principles.*

De semblables occurrences, qui admettent tout aussi bien des paraphrases en *sometimes* (*mothers sometimes recover …*) qu'en *some* (*some mothers recover …*), montrent en effet que l'on peut avoir à la fois, pour citer G. Kleiber (1983), « sporadicité temporelle » (instabilité Qnt) et « sporadicité référentielle » (instabilité Qlt).

De la même manière, *must* est représentable par la forme schématique [Qlt (Qnt)]$_K$. Il n'y a plus dans ce cas d'instabilité qualitative, seule l'instabilité quantitative subsiste, encore une fois par rapport à la classe des situations possibles et imaginables. On tombe alors dans le domaine de la propriété définitoire, conditionnant strictement l'appartenance à la classe, comme on peut le constater dans des exemples du type du suivant :

> *(8) A professional* ***must*** *be completely devoted to their work, whatever field they are in. […] Although this may be easier said than done, one cannot become* ***a true professional*** *without an all enduring commitment to their career.*

L'absence d'altérité qualitative sur la classe des situations construit une forme de nécessité, dont le non-respect, que laisse ouvert le parenthésage de Qnt, remet en cause l'appartenance à la classe (*a professional who is not completely devoted to his work is not a true professional*).

Le même schéma va également permettre de représenter la valeur déontique des deux modaux, telle qu'elle est illustrée dans les deux exemples suivants :

> *(9) You* ***may*** *speak to a woman volunteer if you wish.*
> *(10) You* ***must*** *give Oliver what is really his, and then you can go where you please.*

Lorsque *may* s'interprète en termes de permission, et *must* en termes d'ordre ou d'obligation, on se trouve systématiquement face à une configuration de type agentif (sujet à

référent animé et procès de type processus), doublée d'une relation inter-subjective qui trouve tout particulièrement son expression dans le rapport dialogué entre un énonciateur et son interlocuteur. Il en résulte que, dans le schéma de base, si la délimitation Qlt est toujours à mettre au compte de l'énonciateur (qui peut bien sûr être rapporté), la délimitation Qnt, qui a trait à l'existence de l'occurrence, dépend exclusivement de l'agent, qui lui-même a parallèlement une dimension de sujet, susceptible d'attribuer une délimitation qualitative à l'occurrence considérée. Cette confrontation des représentations constitue un terrain propice au passage d'une simple évaluation de type vrai / faux (par rapport à une situation spécifique ou par rapport à une classe) à une véritable valuation de type bon / mauvais, les deux distinctions étant intrinsèquement liées d'un point de vue linguistique, et langagier. On notera d'ailleurs que la citation de S. Freud proposée plus haut se continue comme suit :

> « La propriété dont il doit être décidé, aurait pu, à l'origine, avoir été bonne ou mauvaise, utile ou nocive. Exprimé dans le langage des plus anciennes motions pulsionnelles orales : ceci je veux le manger ou je veux le cracher, et en poursuivant la transposition : ceci je veux en moi l'introduire et ceci hors moi l'exclure. Alors : ça doit être en moi ou hors de moi. Le moi-plaisir originel veut, comme je l'ai développé à un autre endroit, s'introjecter tout le bon, rejeter de soi tout le mauvais. » (*Ibid.*),

de même que C. G. Jung poursuit en écrivant :

> « Après avoir constaté les choses dans leur objectivité, nous ne devons pas perdre de vue qu'elles ne sont pas seules dans l'univers ; nous y sommes également inclus. De la chose à moi ou de moi à la chose existent des rapports, des liens ; d'une façon ou d'une autre je me trouve affecté par tout objet, qui est agréable ou désagréable, attachant ou repoussant, que je désire ou que je hais : c'est ici la sphère du *sentiment*. » (*Ibid.* : 87)

D'un point de vue plus strictement linguistique, on constate que l'interprétation déontique est indissociable d'une double valuation : une première qui émane de ce qu'on peut appeler la source déontique, et qui correspond normalement au sujet énonciateur, et une seconde qui provient du but déontique, de l'agent responsable de la venue à l'existence de l'occurrence. Dans le cas de *may*, (Qlt) (Qnt) se comprendra comme indiquant que la source déontique ne s'oppose pas qualitativement à ce que l'agent valide la relation. On a une forme d'indifférence qualitative (Qlt entre parenthèses) quant à la venue à l'existence ou non de l'occurrence (Qnt entre parenthèses). Cette venue à l'existence doit toutefois être souhaitée par l'agent, une absence de valuation positive de sa part entraînant automatiquement une

lecture autre que celle de simple permission, comme en (11) où on est plus proche d'une valeur d'ordre :

(11) "I will let it go this time," I said hurriedly. "You ***may*** *leave now," I ordered.*

Avec *must*, par contre, l'absence de parenthèses autour du paramètre Qlt dans le schéma, est indissociable d'une forte valuation de la part de l'énonciateur–source déontique. Par la suppression de l'altérité, l'énonciateur ne laisse qualitativement pas de place à une occurrence autre que celle de la relation prédicative. Le parenthésage de Qnt montre que la venue à l'existence dépend en dernier recours de l'agent–but déontique, mais peut aussi se lire dans ce cas comme l'expression d'une réticence à amener à l'existence. On constate en effet que la lecture de *must* en termes d'ordre est nécessairement liée à une valuation négative de la part de l'agent valideur. Là aussi, toute modification de ce schéma va entraîner une modification de l'interprétation du modal. Ainsi, dans l'exemple suivant, où, s'il y a bien valuation positive de la part de l'énonciateur, l'indifférence est *a priori* de mise chez l'agent valideur, *must* s'interprétera plutôt en termes de supplication :

(12) I am searching desperately for a copy of Hate. I am willing to go to crazy extremes to secure a copy, in any format. Please! You ***must*** *help me!! If anyone knows where or how I can purchase Hate, I will be eternally grateful.*

De la même façon, en (13), le caractère bénéfique de l'occurrence pour l'agent valideur entraîne une valeur de recommandation plutôt que d'ordre au sens strict :

(13) Lord Henry ran out of the room and found Dorian lying unconscious on the floor. When Dorian opened his eyes, Lord Henry said, "My dear Dorian, you ***must*** *take care of yourself."*

Au terme de ce survol de ces deux premiers modaux, on constate, d'une part, que la représentation proposée permet de rendre compte des principales valeurs de *may* et de *must*, et, d'autre part, qu'il convient de distinguer trois environnements contextuels, et plus précisément énonciatifs, qu'on pourrait pour simplifier, respectivement qualifier de subjectif, trans-subjectif et inter-subjectif, modifiant chacun à sa manière la teneur du paramètre qualitatif Qlt, et, conséquemment, l'interprétation du modal. Mais qu'en est-il d'un modal comme *can* pour lequel nous avons proposé le schéma $(\text{Qnt})_{\text{K}}$ Qlt ?

II *Can*

On aura noté que Qnt est premier dans la représentation. Cet ordre matérialise l'idée que, là où *may* indique une possibilité *a priori*, *can* marque lui une possibilité *a posteriori*, encore une fois au sens Leibnizien du terme. Autrement dit, on part dans ce cas de l'existence de l'occurrence pour aboutir à une propriété, à une représentation qualitative, comme en (14) :

(14) C: Do these reptilians bleed if they get shot?
DA: ***Has anybody ever killed one?***
AC: ***Phil Schneider did. He killed several of them****. […]*
DA: So they ***can*** *be killed, then?*
AC: Yes, if you have the drop on them. They die just like everyone else.

On se base sur du quantitatif pour parvenir à du qualitatif, et on est donc dans le domaine des propriétés, l'orientation se faisant de l'existant à une représentation de l'existant. Si Qnt est entre parenthèses dans la formule, c'est parce que l'existence n'est pas systématiquement vérifiée dans la situation donnée, ce qui bien entendu ne veut pas dire qu'il est exclu qu'elle le soit. La lettre K en indice marque quant à elle que l'existence n'est pas obligatoirement unique : on a en fait généralement affaire à une classe d'occurrences, comme on peut d'ailleurs le constater en (14) (*several of them*). Si, par contre, Qlt n'apparaît pas entre parenthèses, c'est parce que la propriété en question ne présente en elle-même aucune instabilité ; seule sa manifestation est aléatoire. On a en effet affaire à la construction d'une propriété sous-tendue par l'existence d'une classe d'occurrences, et donc, en définitive, constitutive de cette classe, ce qui exclut toute forme d'instabilité.

Un phénomène qui va dans le sens de cette représentation est l'absence d'interprétation épistémique de *can*, au sens auquel nous venons de l'entendre pour *may* et *must*[3]. Si notre hypothèse est exacte, une telle valeur suppose en effet qu'on se base sur du qualitatif pour se prononcer sur du quantitatif, et non l'inverse comme c'est le cas avec *can*, ce qui conforte la schématisation proposée.

Ce changement d'orientation, de Qnt à Qlt, a pour conséquence que les variations d'interprétation de *can* n'ont pas exactement les mêmes causes que celles de *may* et *must*. On

[3] Il y a bien sûr le cas de *can't*, mais cette structure ne fait que nier l'existence d'occurrences, contrairement à *must not*, avec lequel on part d'une représentation négative (pour une discussion, cf. Gilbert 2001). On notera au passage que l'approche proposée ne traite plus du problème de la négation en termes de portée sur des mots (modal vs. relation prédicative), mais sur les délimitations de l'occurrence.

voit, par exemple, qu'un environnement générique ne va pas fondamentalement modifier la valeur du modal :

*(15) Even Saxons knew that horses **can** run faster than men.*

*(16) My horse **can** run faster than yours, and I will put money on to prove it.*

Can étant d'emblée orienté vers le qualitatif, la mise en retrait du quantitatif que suppose le générique, n'a pas d'incidence sur l'interprétation. Conjointement, le fait même que Qlt n'est plus premier implique par avance que le changement de point de vue entraîné par le passage au générique ne peut pas modifier sensiblement la valeur du modal[4].

Ses changements de valeur sont en effet liés à des phénomènes d'un autre ordre. La valeur de capacité, qui est généralement paraphrasée par *be able to*, va ainsi se rencontrer lorsque le terme source de la relation[5], le terme origine du procès, correspond au repère constitutif de cette dernière, c'est-à-dire au terme qui représente le domaine organisateur de l'énoncé, ce par rapport à quoi l'énoncé se constitue, ce dont il est question (le thème, si l'on préfère, dans une de ses acceptions). *Can* s'interprétera alors comme construisant une propriété de ce terme :

*(17) All popular kinds of decorative pond fish **can** survive for several months during the winter without feeding, as their body processes slow down in much the same manner as a tree or shrub in the garden becomes dormant . Likewise, they **can** stand extreme cold and will not suffer even if trapped beneath a layer of ice for a day or two.*

Lorsque c'est un terme autre que le terme source qui joue le rôle de repère constitutif, c'est la valeur de possibilité du modal, paraphrasable par *it is possible (for…) to…*, qui devient recevable, *can* définissant alors une propriété de cet autre terme, comme dans les deux exemples suivants où *we* ne peut pas être considéré comme repère constitutif :

---

[4] On remarquera également, dans la formule proposée, que *can* suppose de toute façon par avance un travail sur une classe.

[5] « Tout terme constituant d'une relation prédicative appartient à un domaine notionnel ; ainsi toute relation prédicative présuppose une relation entre domaines ; c'est-à-dire en dernier ressort, entre les faisceaux de propriétés constitutifs des notions. On appellera *relation primitive* une telle relation […]. La relation primitive est ordonnée et nous parlerons de source et de but (sans connotations casuelles). Comme il ne s'agit pas ici de sémantique générale, mais de base cognitive filtrée par les cultures et les conditions d'énonciation, il n'y aurait aucun sens à dresser une liste des « sources ». Mais il existe des relations stables, parmi lesquelles celle d'agentivité (où l'agent est *source* et l'agi est *but*). » (A. Culioli, 1999 : 100)

*(18) These are terms we **cannot** accept. No British government should, no Labour government would. These terms are unacceptable.* (exemple emprunté à F. R. Palmer)

*(19) I actually say there's a problem with the way you deal with this client, how **can** we solve it.*

Ce phénomène conforte la représentation proposée : Qnt est premier dans le schéma, et on comprend que le statut des termes mêmes de la relation prédicative puisse jouer un rôle fondamental, puisqu'ils sont en définitive les seuls acteurs de la venue à l'existence de l'occurrence, sur laquelle la subjectivité de l'énonciateur n'a aucune prise directe. On constate d'ailleurs, dans le même ordre d'idées, l'importance prépondérante des problèmes d'agentivité, dont il est clair qu'ils sont intrinsèquement liés à l'existence de l'occurrence. Ainsi, lorsque le verbe est de type état, et qu'il n'y a donc plus d'agentivité possible, si le terme source est repère constitutif, ce n'est plus la valeur de capacité qui est recevable, mais celle de sporadicité, avec une paraphrase possible en *sometimes* ou, éventuellement, en *some*[6] :

*(20) People **can** be a bit odd at first but after they realise I'm not trying to chat them up it's okay.*

Cette nuance de sporadicité vient de ce que l'on part dans ce cas directement d'une forme de propriété, par essence continue, et que l'on introduit une discontinuité existentielle *via* l'association d'une classe d'occurrences, conformément au schéma $(Qnt)_K$ Qlt. Là où on construisait de la continuité dans la discontinuité avec la valeur de capacité, on introduit là, à rebours pour ainsi dire, de la discontinuité dans la continuité avec celle de sporadicité :

*(21) He'**s** — he **can be** — no, he **is** — lovely.*

---

[6] *May*, on l'a vu, présente une interprétation similaire, mais limitée aux seuls contextes génériques, pour les raisons qui ont été exposées. Toutefois, il semble que la différence d'orientation soit fondamentalement conservée, vers les manifestations avec *may* et vers la propriété qui découle de ces manifestations avec *can*, ainsi qu'en témoignent les oppositions illustrées par les exemples suivants :

*The use of steroids without a doctor prescription is a violation of federal law. In addition the use of steroids or any drug without a doctor's prescription and/or instruction **can** and **may** have severe side effects to your health up to and including death.*

*Religion, spirituality and belief **may** and **can** contribute to the promotion of the inherent dignity and worth of the human person and to the eradication of racism, racial discrimination, xenophobia and related intolerance.*

*This includes ANY type of weapon or product that **can** or **may** cause bodily harm in any form.*

*Occupational health is not only concerned about your health, but how your work **may** or **can** affect it.*

Mais il suffit, même avec *be*, que le terme source puisse apparaître d'une façon ou d'une autre comme intentionnellement responsable de la venue à l'existence de l'occurrence pour que la valeur de capacité s'impose à nouveau, preuve de la parenté des deux interprétations :

(22) Second, nice Mr. Major must show he ***can*** *be nasty.*

Viennent s'ajouter à cet ensemble de faits, qui justifient, nous semble-t-il, le bien-fondé de la représentation proposée, faisant de la délimitation quantitative de l'occurrence le fondement de la représentation qualitative, l'absence de valeur déontique au sens strict avec *can*. En effet, on rencontre certes fréquemment des énoncés comme le suivant :

(23) If you eat your supper you ***can*** *watch TV.*

Mais on s'accorde généralement à dire à leur propos qu'ils sont moins formels qu'avec *may*, que l'énonciateur fait moins montre de son autorité, qu'il s'agit d'une permission non problématique, plutôt possédée qu'octroyée, etc. C'est là une constatation qui se retrouve sous diverses formes dans les écrits des linguistes sur la modalité, à un point tel que F.R. Palmer (1979 : 61) va jusqu'à remarquer :

« *We can take the argument about CAN further. It would even be possible to suggest that CAN is, in fact, never deontic in its basic meaning, that the only deontic possibility modal is MAY. On this view, CAN always expresses dynamic possibility, but to say what is possible is often to imply that the speaker will not object, ie that he gives permission.* »

Ceci est parfaitement conforme à la représentation proposée pour *can*, dans laquelle la modalité se fonde sur du quantitatif, et non sur du qualitatif comme avec *may*, ce qui rend d'emblée beaucoup plus improbable une lecture déontique au sens strict, indissociable d'une forme de valuation subjective[7], et donc d'une fondation essentiellement qualitative.

III *Will* et *shall*

Tournons-nous maintenant vers *will* et *shall* avec lesquels les problèmes sont encore d'un autre ordre. Dans la majeure partie de leurs emplois, ces deux modaux permettent de

[7] Même collective.

faire référence à l'avenir, certains grammairiens les traitant pour cette raison comme de simples auxiliaires du futur. Il sont en fait dans ces emplois assez proches d'une assertion, dont ils ne sont séparés que par le décalage temporel entre moment d'énonciation et moment de l'événement qui interdit une certitude totale. Contrairement aux trois modaux précédents, ils ne supposent donc pas une forme de raisonnement permettant à partir de Qlt d'aboutir à Qnt ou inversement. Au contraire, tout comme avec une assertion, les deux délimitations sont posées conjointement : on construit une occurrence que l'on délimite à la fois quantitativement et qualitativement. Cela n'empêche toutefois pas que l'une des délimitations soit prépondérante, et c'est ce que nous essaierons de représenter en symbolisant *will* par (Qlt-Qnt) et *shall* par (Qnt-Qlt). Dans ces deux formules, comme précédemment, l'ordre est en effet pertinent en ce qu'il indique la primauté de Qlt pour *will* et celle de Qnt pour *shall*, les parenthèses marquant quant à elles l'instabilité de l'assertion, qui n'est que différée avec *will* et anticipée avec *shall*.

Cette différence de représentation, que reproduit l'opposition entre assertion anticipée et assertion différée, essaie de refléter les différences de fonctionnement des deux modaux. La plus remarquable est l'absence de valeur épistémique avec *shall*, au sens auquel nous l'avons entendu jusqu'ici, alors qu'il est bien connu qu'une telle valeur se rencontre avec *will*, comme par exemple dans :

> *(24) Don't ask me how - the thing was in the local paper, but Lawrence* ***will*** *already have seen to it that it doesn't get any further.*

Il est couramment admis qu'avec cette valeur de *will*, l'énonciateur se base sur ses connaissances antérieures, sur son expérience, pour poser avec une quasi certitude que la relation a été validée. Cette analyse s'accorde avec l'orientation choisie dans le schéma proposé, (Qlt-Qnt)[8], puisque ce genre d'emploi implique précisément la primauté de la délimitation qualitative sur la délimitation quantitative, ainsi que nous l'avons exposé plus haut à propos des interprétations épistémiques de *may* et *must*.

Cette primauté de Qlt ne se limite d'ailleurs pas aux seuls énoncés du genre de (24), ainsi qu'en témoigne l'exemple suivant, où *will*, tout en marquant un simple renvoi à l'avenir,

[8] Quant à l'instabilité figurée par les parenthèses, elle est dans ce cas à mettre au compte de l'ignorance de l'énonciateur, et non d'un simple décalage temporel, la relation pouvant d'ailleurs dans ce cas aussi bien faire référence à un événement présente que futur ou passé comme en (24).

s'appuie manifestement sur une représentation qualitative préalable[9] (*the young are always surprised*) :

> *(25) Don't let Bill think too badly of me. He is a good fellow; look after him. He* ***will*** *be surprised. The young are always surprised.*

La même remarque pourrait s'appliquer à l'utilisation de *will* pour exprimer ce que Quirk dénomme *future as a matter of course*, comme le montrent les adjectifs *normal* et *expected* dans le passage suivant, qui traduisent tous les deux le renvoi à une représentation qualitative préexistante :

> « We'll be flying at 30000 feet.
> *This, spoken by the pilot of an aircraft to his passengers, means '30 000 feet is the normal and expected altitude for the flight.'* » (1985 : 216)

Quant à l'influence des contextes génériques, elle est exactement la même qu'avec *must* et *may* : il y a apparition d'une valeur de propriété, qui est souvent étiquetée *power* ou *habit* par les grammairiens :

> *(26) The eggs of turkeys can also be incubated by a hen. A female turkey* ***will*** *lay up to 15 eggs but a brooding hen can only incubate up to 9 turkey eggs.*
> *(27) To work out the amount of fish your[10] tank* ***will*** *hold, multiply the length by the breadth and divide the result by ten.*

On retrouve la prépondérance de la délimitation qualitative qui découle du parcours des situations et de la mise en retrait de la délimitation quantitative, existentielle, qui en résulte. Tout comme avec *may* et *must*, on aboutit à une interprétation en termes de propriété de l'objet considéré (*turkey, tank*).

Bien entendu, dans ce cas de figure qu'on peut symboliser par $[(\text{Qlt-Qnt})]_K$, les éventuelles exceptions ne sont explicitement pas exclues, de par une nouvelle fois l'instabilité

---

[9] Cette valeur de renvoi à l'avenir est d'ailleurs souvent étiquetée *prediction* par les grammairiens anglais (cf. par exemple *J. Coates*, 1983), et la définition du verbe *prédire* par le Petit Robert fait justement entrer en jeu, de manière tout à fait explicite, une forme de représentation mentale : *Annoncer (une chose probable) comme devant se produire,* ***par conjecture, raisonnement, intuition, etc.***

[10] Inutile de préciser que l'on a bien entendu affaire à un *you* générique dans cet énoncé.

symbolisée par les parenthèses dans la formule, ce qui différencie la propriété définie par *will* de celle, *a priori* totalement stable, que l'on pose avec une assertion simple :

> *(28) It has a sprawling habit and needs plenty of room. It* ***blooms*** *best in full sun but* ***will also bloom*** *in part shade.*

La propriété que définit *will* n'est pas non plus identique à celle que construit *can*, à laquelle elle est pourtant souvent comparée. Il est vrai que les deux modaux paraissent parfois pouvoir être substitués l'un à l'autre, comme dans les trois exemples précédents. Mais *will* ne s'en distingue pas moins de *can*, en ce qu'il associe indissociablement la dimension existentielle de l'occurrence à sa dimension qualitative, là où *can* ne fait que s'appuyer sur du quantitatif, sur une classe d'occurrences, pour aboutir à du qualitatif, à une propriété en tant que telle. Il en résulte que *will* peut, par exemple, permettre de réintroduire explicitement le versant quantitatif, existentiel, de la propriété préalablement posée avec *can* :

> *(29) If used with respect, chemicals can be safe and can make most jobs easier. If mishandled, chemicals* ***can*** *and* ***will*** *take life away.*
> *(30) During the fall of 2000, a male wolf was killed on Interstate 84 near Baker City, Oregon. This indicates that wolves* ***can*** *and* ***will*** *travel to Oregon and to the Malheur National Forest.*

De la même façon, parce qu'il ne renvoie qu'à du qualitatif construit à partir d'une classe d'occurrences, *can* apparaîtra souvent beaucoup plus sporadique que *will*, avec lequel la dimension qualitative, de fondation, est inséparable de la dimension quantitative. Ainsi, le commentaire porté dans l'exemple suivant n'aurait pas lieu d'être si l'énoncé renfermait *can* en lieu et place de *will*, car il perdrait du même coup son caractère systématique :

> *(31) Wolves* ***will*** *gang up on a member of their pack.*
> *Watch out for the language used in this statement. "*Some *wolves have been observed ganging up on another member of the pack", or "wolves* sometimes *will gang up on a member of their pack" would be a more accurate way of describing this activity.*

Si l'on s'intéresse maintenant aux valeurs dites « radicales » de *will*, on constate tout d'abord qu'elles se rencontrent en contexte agentif (sujet à référent animé et verbe de type processus). Tout comme avec *may* et *must*, ce genre d'environnement se caractérise par l'apparition d'une forme de valuation subjective, qui s'accorde là aussi tout à fait avec la primauté de la délimitation qualitative.

On rencontrera ainsi une interprétation déontique lorsque l'agentivité se double d'une relation intersubjective énonciateur / sujet de l'énoncé, comme dans :

*(32) You **will** treat with him about Queen Margaret's return to Scotland. You **will** offer nothing, but listen most carefully to what is said.*

Ce type de contexte provoque en effet une dissociation des délimitations quantitative et qualitative de l'occurrence, qui déclenche l'interprétation déontique : l'occurrence est qualitativement valuée par l'énonciateur, mais c'est le sujet de l'énoncé qui est seul responsable de sa venue à l'existence.

Hors relation intersubjective, mais toujours en contexte agentif, vont apparaître les valeurs de volition. Cette interprétation est dans son essence même intrinsèquement liée à une valuation subjective. Ceci est très nettement le cas avec la valeur d'« *intention* ». La valuation émane alors de l'énonciateur qui est identifié au sujet de l'énoncé, et qui est donc en même temps celui qui amène l'occurrence à l'existence, d'où la nuance de désir d'agir :

*(33) When we get into government, as we shall some time early next year, we **will** tell the Common Market to stuff its directive on hours. We **will** make sure, too, that imports are reduced to the same levels as they were under the Labour Government.*

Les choses sont un peu plus compliquées avec la valeur dite de « *willingness* » ou de « *readiness* », selon les terminologies, telle qu'elle est exemplifiée dans le passage suivant :

*(34) But so far Lisa Marie, 24, daughter of Dallas star Priscilla Presley, has yet to find a studio who **will** pay the money she wants.*

On constate que, dans cette interprétation, il y a aussi incontestablement une valuation subjective. Mais celle-ci émane dans ce cas d'un demandeur (*Lisa Marie*) autre que le sujet de l'énoncé, qui n'est lui que simple exécutant (*a studio*). On peut donc considérer qu'on est dans une relation de type intersubjectif, qui fait que les deux délimitations de l'occurrence sont une nouvelle fois dissociées, Qlt étant à mettre au compte d'un sujet autre que le sujet de l'énoncé qui, dans ce contexte agentif, commande la délimitation Qnt. Dès lors, poser conjointement les délimitations Qlt et Qnt de l'occurrence avec *will,* c'est envisager d'amener à l'existence et donc se conformer au désir exprimé par l'autre, d'où la nuance d'acceptation.

En sens inverse, en présence d'une négation, le désir de l'autre apparaît contrarié[11], ce qui donne naissance à une nuance de refus, et ce même avec un sujet inanimé :

> *(35) His dreams rage against the white walls and he curses them petulantly, telling them to go away. But Echion* ***won't*** *go away.*
> *(36) He enters the room key into the cylinder and turns the key, but the door* ***will*** *not open.*

Venons-en finalement à *shall*, avec lequel, comme l'indique le schéma (Qnt-Qlt), la délimitation qualitative de l'occurrence n'est plus prépondérante. Ceci se traduit notamment par l'absence d'interprétation épistémique du modal, qui, si l'on suit ce que nous avons avancé jusqu'ici, ne peut se concevoir qu'avec une délimitation qualitative de fondation.

On notera également l'absence de valeur qualitative en contexte générique, *shall*, dans un énoncé comme le suivant, ne pouvant en aucun cas s'interpréter en termes de propriété :

> *(37) Plant material* ***shall*** *be well shaped, vigorous and healthy with a healthy, well branched root system, free from disease, harmful insects and insect eggs, sun-scald injury, disfigurement or abrasion.*

De manière similaire, la distribution grandement lacunaire de *shall*, qui, en anglais courant, accepte essentiellement de se combiner avec des sujets de 1ère personne (*I* ou *we*), conforte l'idée d'une mise en retrait de la délimitation qualitative, puisque c'est une façon pour l'énonciateur, identifié au sujet de l'énoncé, de faire passer au second plan sa subjectivité, comme il transparaît d'ailleurs parfois au travers des remarques de certains grammairiens :

> « *I* will *may be softened into I* shall *even in cases of determination to give less of the appearance of egotism, the speaker pretending, as it were, that he is the humble instrument of event in what he is about to do.* » (A. Bain, 1879 : 170)

On n'aura alors, malgré l'agentivité possible, ni intention ni « *willingness* »[12], même s'il est vrai, comme cela a été maintes fois noté, qu'on peut avoir une nuance de forte détermination :

---

[11] Sauf naturellement s'il partait lui-même d'une représentation négative.

[12] « *It seems possible to derive the solution of the problem from a close study of a sentence like "O Susie, I will always love you! I shall always love you!" It is as if the speaker thinks his assertion with will too weak, since it depends upon his will and he is conscious that there is a possibility of his will not being constant. He, therefore,*

*(38) Where the word is appropriate, I **shall** continue to use it shamelessly!*

*(39) But if you don't I **shall** put you in a taxi with your belongings, and to blazes with the consequences.*

Cette nuance émane précisément de ce qu'en évacuant toute forme de subjectivité , l'énonciateur exclut par avance tout changement d'avis possible, tout retour en arrière sur le plan qualitatif, l'aspect existentiel primant sur ce dernier. Les grammaires soulignent d'ailleurs, en règle générale, le fort degré de certitude véhiculé par *shall*, l'existence de l'occurrence, de par la primauté de Qnt, étant pour ainsi dire donnée, ainsi que le souligne à sa façon la définition proposée par le *Cobuild* :

« *You use **shall** (...) to emphasize that something will definitely happen.* »

C'est précisément ce phénomène que nous avons essayé de rendre en parlant d'« assertion anticipée » pour *shall* par opposition à l'« assertion différée », demandant vérification, marquée par *will*.

Quant aux interrogations en *shall I* à valeur de suggestion, du type de :

*(40) **Shall** I order up some juice and coffee?,*

la description qu'en fait F. R. Palmer, qui souligne à la fois l'abandon du libre-arbitre de l'énonciateur (Qlt) et la revendication de son statut d'exécutant (Qnt), confirme l'analyse que nous proposons :

« *In all these the speaker asks the hearer if he wishes him to act; he gives the hearer the responsibility for deciding that the act shall take place. But he is not interested simply in obtaining this as information; **he is offering to act**[13].* » (1979 : 67)

Restent les occurrences de *shall* caractéristiques des textes de loi et autres règlements, qui sont, en anglais contemporain, quasiment les seules à ne pas se combiner obligatoirement avec un sujet de 1ère personne, et dont (37) cité plus haut constitue une illustration parmi d'autres. Là aussi, aucune forme de subjectivité n'entre en ligne de compte, le texte seul

---

*adds a construction in which the promise is not represented as coming from himself, but as coming from Providence or Fate, and consequently **as sure to be kept**.* » (A. Bain, 1879)

[13] C'est nous qui soulignons.

faisant loi. Il en résulte qu'aucune remise en question, aucune discussion, n'est envisageable, l'occurrence existera quoi qu'il arrive, ainsi que l'indique d'ailleurs très clairement l'extrait suivant tiré des règles du jeu de *squash* :

> *(41) The use of the word "**shall**" in the rules indicates compulsion and the lack of any alternative. The word "must" indicates a required course of action with considerations to be taken into account if the action is not carried out. The word "may" indicates the option of carrying out or not carrying out the action.*

Conclusion

Nous arrêterons là ce tour d'horizon des modaux de l'anglais, qui, nous le concédons bien volontiers, est beaucoup trop allusif. Le lecteur qui le désire pourra toutefois se reporter à Gilbert (2001) où il trouvera des précisions et des analyses complémentaires. Les formules proposées ne doivent pas non plus être vues comme définitivement figées, et ne prétendent en aucun cas au statut d'un langage formel. Elles ne sont qu'une manière de fixer les idées, et elles sont très certainement perfectibles, mais elles permettent tout de même, en l'état, d'effectuer une forme de calcul, et de rendre ainsi compte de manière relativement satisfaisante des variations d'interprétation des cinq modaux considérés. Elles permettent aussi, sous la forme du paramètre Qlt, de faire intervenir explicitement les dimensions cognitive et affective du langage qui, nous avons cherché à le mettre en évidence, jouent un rôle fondamental dans l'interprétation des modalités. Elles autorisent également, par une approche modulaire, une articulation avec d'autres domaines linguistiques, qui, nous l'avons mentionné brièvement, peuvent aussi être traités au moyen de ces deux mêmes concepts Qnt et Qlt. Elles constituent enfin un pont avec d'autres disciplines telles que la psychanalyse qui font usage de concepts apparentés. En cela, elles constituent un pas vers une grammaire des opérations langagières, c'est-à-dire une grammaire des opérations cognitives qui participent au jugement et au raisonnement, et plus largement à l'organisation/structuration des connaissances, et qui sont suffisamment fondamentales pour se trouver matérialisées par une forme linguistique.

Bibliographie

Bain, A., 1879, *A Higher English Grammar*, H. Holt, New York.

Coates, J., 1983, *The Semantics of the Modal Auxiliaries*, Croom Helm, London.

Culioli, A., 1999, *Pour une linguistique de l'énonciation*, Tome 2, Ophrys, Gap.

Ehrman, M. E., 1966, « The meaning of the Modals in Present-Day American English », *Linguistics* 28, 46-58.

Freud, S., 1925, *Die Verneinung / La Dénégation*, traduit par J.C. Capèle et D. Mercadier (1982, 1999), http://www.khristophoros.net/verneinung.html.

Gilbert, E., 1987, *May, Must, Can et les opérations énonciatives*, Cahiers de Recherche, tome 3, Ophrys, Gap.

Gilbert, E., 2001, « A propos de will », in *Les verbes modaux*, Dendale, P. & van der Auwera, J. (éds), Cahiers Chronos, 8, Rodopi, Amsterdam, 123-139.

Gilbert, E., 2001, « Vers une analyse unitaire des modalités. *May*, *must*, *can*, *will*, *shall* », *in* Bouscaren, J., Deschamps, A. & Dufaye L. (éds), *Modalité et opérations énonciatives*, *Cahiers de recherche*, T. 8, Ophrys, Gap, 23-99.

Gilbert, E., (à paraître), « Quantification, qualification et modalité. Les cas de pouvoir et de devoir. », *Parcours énonciatifs et parcours interprétatifs*, Colloque de Tromsö, 2000.

Jung, C. G., 1943 (1958), *L'homme à la découverte de son âme*, Editions du Mont-Blanc, Paris.

Kleiber, G., 1983, « L'emploi « sporadique » du verbe Pouvoir en français », *in* David, J. & Kleiber, G. (éds), *La notion sémantico-logique de modalité*, Klincksieck, Paris, 205-211.

Palmer, F. R., 1979, *Modality and the English Modals*, Longman, London.

Perkins, M. R., 1982, « The Core Meanings of the English Modals », *Journal of Linguistics* 18, 245-273.

Piaget, J., 1983, *Le possible et le nécessaire, L'évolution du nécessaire chez l'enfant*, P.U.F., Paris.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., Svartvik, J., 1985, *A Comprehensive Grammar of the English Language*, Longman, London.